

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2023

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à 20h30 à la Salle des fêtes d'Azerailles, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, M. Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérard FRANÇOIS, Bernard GENAY, Mmes Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, MM. Michel BOESCH, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Alexandra HUGO, MM. Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Mmes Catherine LAURAIN, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSÉ, MM. Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Mme Ludivine GEANT, MM. Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Mmes Dominique ROBERT, Francine GARNIER, MM. Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN, Dominique ALISON.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Didier COLIN, M. Martial BANNEROT (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), Christian GEX (*pouvoir à Mme Yvette COUDRAY*), Christine L'HUILLIER (*pouvoir à Jacques DEWAELE*), MM. Philippe SCHAEFFER (*pouvoir à M Bruno MINUTIELLO*), Michel GRAVIER (*pouvoir à M. Joël DONATIN*), Serge DESCLE (*pouvoir à M. Jacques PISTER*), Mme Adeline COIGNUS, M. Hervé BERTRAND, Mme Claude BAILLY (*pouvoir à M Christian FLAVENOT*), MM. Gérard BARDOT (*pouvoir à M. Michel BOESCH*), Frédéric BREGEARD (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Stéphane DECUGIS (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Virginie GENOT (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), M. Etienne MAIRE (*pouvoir à M. Thibault VALOIS*), Mme Colette MANSUY (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), M. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Mme Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Joëlle DI SANGRO*), MM. Gérard COINSMANN (*pouvoir à M. François GENAY*), Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Ludwig MISCHLER (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Mme Audrey FINANCE.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Thierry BIET, Mme Christelle VIVOT, MM. Jean-Luc DEMANGE, Dominique GEORGE.

RAPPORTEUR : M. Benoît TALLOT.

DÉLIBÉRATION N° 2023-240 : ASSAINISSEMENT - Convention bipartite DALKIA / CCTLB pour le passage du réseau chaleur en partie haute d'un réseau d'assainissement au niveau du n°35 rue d'Alsace à Lunéville

Afin de pouvoir réaliser une traversée de route avec les deux canalisations du réseau chaleur au niveau du n°35 rue d'Alsace à Lunéville, l'entreprise DALKIA a dû intervenir sur l'ouvrage d'assainissement, en service.

Cet ouvrage de type ovoïde, maçonné à la main, de dimension intérieure de 1050 mm sur 800 mm, a été scarifié sur 15 centimètres au-dessus de la voute supérieure puis reconstitué à l'aide de béton fibré sur 10 cm.

L'objectif de la convention étant de définir les modalités techniques et financières d'intervention en cas de problème ultérieur sur le réseau d'assainissement au droit de l'intervention de DALKIA mais également un mètre en amont et en aval.

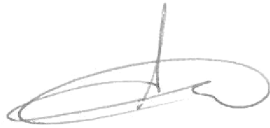
La durée de la convention proposée est de dix ans. Passé ce délai, cette convention deviendra caduque.

Le Conseil de Communauté, après avis du bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la présente convention.

Fait et délibéré à Azerailles, le 06 décembre 2023.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2023.12.11 15:18:41 +0100
Ref:20231208_161802_1-1-O
Signature numérique
le Président